

Image not found or type unknown



Virement sans autorisation

Par **SEW**, le **10/12/2007** à **09:57**

Bonjour,
J'aurais voulu savoir si ma banque peut faire des virements entre mes compte SANS m'avoir prévenu et sans mon autorisation ?
Elle m'a pris 650 euros de mon compte épargne pour honorer un prélèvement sur mon compte chèque. Cette argent était destinée à autre chose je l'avais expressément mis de côté pour ne pas y toucher.
D'habitude il me font des rejets. On a-t-il vraiment le droit de gérer le compte de leurs clients sans les consulter ?
Merci